

CONCOURS SUR TITRES D'INFIRMIERS EN
SOINS GENERAUX ET SPECIALISES 2^{ème} GRADE
- Spécialité BLOC OPERATOIRE -

ANNEE 2025

DOSSIER D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

	Date Arrivée	Contrôle
Cadre réservé à l'Administration		

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

M Mme

NOM : Prénom(s).....

NOM de jeune fille :

Nationalité :

Date de naissance : Commune de Naissance :

Département ou Pays de Naissance :

Adresse postale :

Code Postal..... Ville:.....

Courriel :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

FONCTION ACTUELLE EXERCÉE :

Nom de l'employeur et Adresse :

.....

Je soussigné(e) (prénom, nom) :.....

- atteste que toutes les informations données dans le présent document sont exactes et reconnais être informé(e) du fait que toutes fausses déclarations de ma part entraîneraient l'annulation de toute décision favorable prise à mon égard dans le cadre de la présente procédure.

- déclare être informé(e) que la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique au présent dossier. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectifications pour les données les concernant hormis celles qu'elles ont elles-mêmes introduites concernant leur expérience professionnelle.

Fait à : le.....

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé)

DIPLOMES OU TITRES OBTENUS

(avec indication de lieu et de l'année d'obtention)

(Copie diplômes à fournir)

INTITULE	ANNEE D'OBTENTION	LIEU

FORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUIVIES

(inscrire les formations suivies)

(Joindre les justificatifs)

INTITULE DES FORMATIONS	ORGANISME	ANNEE	NOMBRE DE JOURS

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Nom et Coordonnées de l'employeur	Fonction(s) exercée(s) et description des activités et des missions	Période d'emploi (du jj/mm/aaaa au jj/mm/aaaa)	Quotité de travail (temps complet ou partiel en %)

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

souhaite me présenter au concours sur titres d'Infirmier en Soins Généraux et Spécialisés 2^e grade – spécialité Bloc Opératoire.

Je déclare sur l'honneur :

- l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier
- avoir pris connaissance du règlement concernant les fausses déclarations ci-dessous :

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

Article 441-1 du code pénal

Constitue un faux, toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Article 441-6 du code pénal

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

A....., le.....

Signature du demandeur (Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

NOTICE EXPLICATIVE

Concours sur Titres d'Infirmiers en Soins Généraux et Spécialisés 2^e Grade – Spécialité Bloc Opératoire

Lieu des épreuves : CENTRE HOSPITALIER DE CORNOUAILLE – Site de Quimper

Nombre de postes : 3

Date de clôture des candidatures : 7 octobre 2025

Admission : le 12 novembre 2025. Le Centre Hospitalier de Cornouaille se réserve la possibilité de modifier les dates communiquées.

Conditions d'Inscription

Les candidats doivent remplir :

- les conditions générales d'accès à la Fonction Publique (articles L.321-1 et suivants du Code Général de la Fonction Publique) :
 - être de nationalité française ou d'Etat membre de l'Union Européenne
 - jouir de ses droits civiques
 - ne pas avoir de mentions incompatibles à l'exercice des fonctions sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire
 - se trouver en position régulière vis-à-vis du code du service national
 - remplir les conditions d'aptitude au plan médical, en particulier, être à jour de ses vaccinations (conformément aux articles L.321-1, L.321-2 et L.321-3 du Code général de la fonction publique)
- et être titulaires du diplôme suivant :
 - Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire ou d'une autorisation d'exercer cette profession délivrée en application de l'article L.4311-4 du code de la santé publique.

Nature des Epreuves

Admissibilité A compter du 8 octobre 2025	Admission Le 12 novembre 2025
L'Admissibilité est prononcée par le jury après examen des dossiers de candidature.	Le jury établit la liste des candidats Admis au concours sur titres.

Composition du Jury

- 1° Le directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant, président,
- 2° Un membre représentant les personnels de direction choisi par le directeur de l'établissement organisateur du concours, parmi les personnels de direction de l'Etablissement,
- 3° Un Cadre Supérieur de Santé de l'Etablissement choisi par le directeur de l'établissement organisateur du concours.

Documents à Fournir

Les candidats doivent fournir **en 3 exemplaires**, les pièces suivantes :

- une demande d'admission à concourir établie sur papier libre
- un curriculum vitae sur papier libre indiquant les titres détenus, les diverses fonctions occupées, les périodes d'emploi et les actions de formations suivies.

Les pièces suivantes seront à joindre en **un seul exemplaire** :

- le dossier d'inscription (pages 1 à 5)
- la copie du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire mentionné à l'article R. 4311-11 du code de la santé publique ou de l'autorisation d'exercer cette profession délivrée en application de l'article L. 4311-4 du même code ;
- la copie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne.

A noter que le casier judiciaire n° 2 sera demandé directement par la DRH au service national des casiers judiciaires.

Présentation du Dossier de Candidature

Le dossier de candidature devra être transmis non relié non agrafé par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi) à :

Madame. La Directrice des Ressources Humaines
CH de Cornouaille - 14 bis avenue Yves Thépot
29107 QUIMPER Cédex.

L'inscription du candidat ne sera validée qu'à réception du dossier de candidature complet
(accompagné des pièces justificatives).